

# Plan Local d'Urbanisme

## VILLE D'AVIGNON

### 4.3.1 Liste des emplacements réservés



LIBELLE	TXT	Bénéficiaire	Destination	surface (m²)
Emplacement réservé aux voies publiques	01	Commune	Création de perméabilités douces entre Cap Sud et la Barbière	383,06
Emplacement réservé aux voies publiques	02	Grand Avignon	Création d'un itinéraire pour les modes actifs quartier Confluence	2933,51
Emplacement réservé aux voies publiques	03	Commune	Création d'une perméabilité douce entre les avenues des Sources et de l'Arrousaire	850,98
Emplacement réservé aux voies publiques	04	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs vers le chemin des Canaux	117,03
Emplacement réservé aux voies publiques	04	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs vers le chemin des Canaux	232,69
Emplacement réservé aux voies publiques	05	Commune	Création d'aménagements pour les modes actifs	300,08
Emplacement réservé aux voies publiques	06	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs site ex DIA	1479,17
Emplacement réservé aux voies publiques	07	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs dans écoquartier Joly Jean	984,53
Emplacement réservé aux voies publiques	08	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs dans écoquartier Joly Jean	869,10
Emplacement réservé aux voies publiques	09	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs dans écoquartier Joly Jean	1524,26
Emplacement réservé aux voies publiques	10	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs dans écoquartier Joly Jean	873,55
Emplacement réservé aux voies publiques	10	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs dans écoquartier Joly Jean	1213,29
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	791,83
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	2109,27
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	4458,04
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	562,06
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	468,25
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	216,04
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	402,46
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	159,98
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	3161,62
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	1463,93
Emplacement réservé aux voies publiques	11	Commune	Elargissement de voies dans écoquartier Joly Jean	183,24
Emplacement réservé aux voies publiques	12	Commune	Création d'un tronçon du chemin des canaux	4612,78
Emplacement réservé aux voies publiques	12	Commune	Création d'un tronçon du chemin des canaux	981,94
Emplacement réservé aux voies publiques	12	Commune	Maillage viaire et création d'un tronçon du chemin des canaux du quartier de Bonpas	1162,59
Emplacement réservé aux voies publiques	12	Commune	Maillage viaire et création d'un tronçon du chemin des canaux du quartier de Bonpas	1862,71
Emplacement réservé aux voies publiques	12	Commune	Création d'un tronçon du chemin des canaux	4864,77
Emplacement réservé aux voies publiques	12	Commune	Création d'un tronçon du chemin des canaux	3376,42
Emplacement réservé aux voies publiques	13	Commune	Maillage viaire et modes actifs dans le quartier de gare de Montfavet	3382,03
Emplacement réservé aux voies publiques	13	Commune	Maillage viaire et modes actifs dans le quartier de gare de Montfavet	1063,12
Emplacement réservé aux voies publiques	13	Commune	Maillage viaire et modes actifs dans le quartier de gare de Montfavet	1028,84
Emplacement réservé aux voies publiques	13	Commune	Maillage viaire et modes actifs dans le quartier de gare de Montfavet	1128,46
Emplacement réservé aux voies publiques	13	Commune	Maillage viaire et modes actifs dans le quartier de gare de Montfavet	1441,52
Emplacement réservé aux voies publiques	13	Commune	Maillage viaire et modes actifs dans le quartier de gare de Montfavet	1243,82
Emplacement réservé aux voies publiques	13	Commune	Maillage viaire et modes actifs dans le quartier de gare de Montfavet	983,89
Emplacement réservé aux voies publiques	14	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs	2687,70
Emplacement réservé aux voies publiques	15	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs	369,62
Emplacement réservé aux voies publiques	16	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs	768,91
Emplacement réservé aux voies publiques	17	Commune	Elargissement des chemins de Londe et de la Roquette	283,50
Emplacement réservé aux voies publiques	18	Commune	Création d'une perméabilité douce entre l'avenue de la Poulasse et le parc du château de St-Chamand	235,80
Emplacement réservé aux voies publiques	19	Commune	Création d'une perméabilité modes actifs sur la rue des Jonquilles	2361,91
Emplacement réservé aux voies publiques	20	Commune	Création d'une perméabilité douce entre l'avenue des Amamdiers et la Route de Bel-Air	516,02

Emplacement réservé aux voies publiques	21	Commune	Création d'une perméabilité douce entre la rue du Petit Mas et le canal de Rohegude	1773,98
Emplacement réservé aux voies publiques	22	Commune	Création d'une perméabilité douce entre la Barbière et l'écoquartier Joly-Jean	884,55
Emplacement réservé aux voies publiques	23	Commune	Création d'une voie verte en continuité de voie verte de la contre-allée Nord	259,57
Emplacement réservé aux voies publiques	24	Commune	Création d'une coulée verte	701,44
Emplacement réservé aux voies publiques	24	Commune	Création d'une coulée verte	670,71
Emplacement réservé aux voies publiques	25	Commune	Création d'un itinéraire pour les modes actifs	3643,02
Emplacement réservé aux voies publiques	26	Commune	Création de voiries et cheminements pour les modes actifs ilot Saint-Michel	2186,35
Emplacement réservé aux voies publiques	27	Commune	Création d'une coulée verte	1046,40
Emplacement réservé aux voies publiques	27	Commune	Création d'une coulée verte	1288,66
Emplacement réservé aux voies publiques	27	Commune	Création d'une coulée verte	659,08
Emplacement réservé aux voies publiques	27	Commune	Création d'une coulée verte	604,39
Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Création de perméabilités au niveau du Parc Saint-Roch	236,54
Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Création de perméabilités au niveau du Parc Saint-Roch	262,50
Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Création de perméabilités au niveau du Parc Saint-Roch	644,21
Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Création de perméabilités au niveau du Parc Saint-Roch	291,84
Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Création de perméabilités au niveau du Parc Saint-Roch	1350,16
Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Création de perméabilités au niveau du Parc Saint-Roch	924,27
Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Création de perméabilités au niveau du Parc Saint-Roch	264,53
Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Création de perméabilités au niveau du Parc Saint-Roch	6375,40
Emplacement réservé aux voies publiques	28	Commune	Création de perméabilités au niveau du Parc Saint-Roch	1149,10
Emplacement réservé aux ouvrages publics	29	Grand Avignon	Bassin de stockage des eaux	9807,97
Emplacement réservé aux voies publiques	30	Commune	Aménagements pour les modes actifs le long du canal de Rohegude	4593,72
Emplacement réservé aux voies publiques	30	Commune	Aménagements pour les modes actifs le long du canal de Rohegude	3567,08
Emplacement réservé aux voies publiques	31	Grand Avignon	Création d'un axe structurant au niveau de la ZA de la Courtine	37862,52
Emplacement réservé aux voies publiques	32	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs	1143,95
Emplacement réservé aux voies publiques	33	Commune	Création d'un cheminement pour les modes actifs le long du canal Puy	4906,05
Emplacement réservé aux voies publiques	33	Commune	Création d'un cheminement pour les modes actifs le long du canal Puy	1949,60
Emplacement réservé aux voies publiques	34	Commune	perméabilité piétonne entre le parc et le chemin de la Croix de Noves	1791,44
Emplacement réservé aux voies publiques	34	Commune	perméabilité piétonne entre le parc et le chemin de la Croix de Noves	231,80
Emplacement réservé aux espaces verts/continuité écologique	35	Etat	Recherche agronomique	4309,51
Emplacement réservé aux espaces verts/continuité écologique	35	Etat	Recherche agronomique	26819,62
Emplacement réservé aux espaces verts/continuité écologique	35	Etat	Recherche agronomique	34584,30
Emplacement réservé aux espaces verts/continuité écologique	35	Etat	Recherche agronomique	46458,73
Emplacement réservé aux espaces verts/continuité écologique	35	Etat	Recherche agronomique	3507,06
Emplacement réservé aux espaces verts/continuité écologique	35	Etat	Recherche agronomique	51598,36
Emplacement réservé aux voies publiques	36	Etat	Création de la LEO	415662,56
Emplacement réservé aux voies publiques	36	Etat	Création de la LEO	2185,05
Emplacement réservé aux voies publiques	36	Etat	Création de la LEO	1502,17
Emplacement réservé aux voies publiques	36	Etat	Création de la LEO	472,25
Emplacement réservé aux voies publiques	36	Etat	Création de la LEO	65,23
Emplacement réservé aux voies publiques	36	Etat	Création de la LEO	10081,29
Emplacement réservé aux ouvrages publics	37	Grand Avignon	Restructuration de la digue de la Barthelasse	24496,94
Emplacement réservé aux ouvrages publics	37	Grand Avignon	Restructuration de la digue de la Barthelasse	184940,76
Emplacement réservé aux ouvrages publics	38	Grand Avignon	Création bassins d'eau pluviale	7104,27

Emplacement réservé aux ouvrages publics	39	Grand Avignon	Réservoirs d'eau potable	18356,09
Emplacement réservé aux voies publiques	40	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs avenue des Aulnes	624,72
Emplacement réservé aux voies publiques	40	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs avenue des Aulnes	861,37
Emplacement réservé aux voies publiques	40	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs avenue des Aulnes	462,86
Emplacement réservé aux voies publiques	40	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs avenue des Aulnes	725,05
Emplacement réservé aux voies publiques	41	Grand Avignon	Réalisation du tramway	189061,79
Emplacement réservé aux voies publiques	41	Grand Avignon	Réalisation du tramway	92926,62
Emplacement réservé aux voies publiques	41	Grand Avignon	Réalisation du tramway	69498,51
Emplacement réservé aux voies publiques	42	Commune	Création d'une perméabilité douce entre la Rocade et les bâtiments du Mistral	471,48
Emplacement réservé aux voies publiques	43	Commune	Création de perméabilités Clos des Fontaines	2453,33
Emplacement réservé aux voies publiques	43	Commune	Création de perméabilités Clos des Fontaines	163,35
Emplacement réservé aux voies publiques	43	Commune	Création de perméabilités Clos des Fontaines	333,54
Emplacement réservé aux voies publiques	43	Commune	Création de perméabilités Clos des Fontaines	226,31
Emplacement réservé aux voies publiques	43	Commune	Création de perméabilités Clos des Fontaines	3144,17
Emplacement réservé aux voies publiques	44	Commune	Création d'une perméabilité entre la Route de MoriPres, le groupe scolaire Stuart Mill et le stade	2463,98
Emplacement réservé aux voies publiques	45	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs secteur Realpanier	321,50
Emplacement réservé aux voies publiques	46	Commune	Création d'un axe structurant entre la gare et la mairie annexe de Montfavet	567,82
Emplacement réservé aux voies publiques	47	Commune	Création de perméabilités quartier Nord est	263,91
Emplacement réservé aux voies publiques	47	Commune	Création de perméabilités quartier Nord est	314,54
Emplacement réservé aux voies publiques	48	Commune	Création d'un espace public	2386,36
Emplacement réservé aux voies publiques	49	Commune	Création d'une perméabilité viaire et pour les modes actifs	1750,16
Emplacement réservé aux ouvrages publics	50	Commune	Création d'un équipement public	998,64
Emplacement réservé aux voies publiques	51	Grand Avignon	Réalisation d'un parking	3280,94
Emplacement réservé aux voies publiques	52	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs	572,77
Emplacement réservé aux voies publiques	53	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs	551,44
Emplacement réservé aux voies publiques	54	Commune	Création d'une perméabilité entre l'avenue de l'Amandier et la rue Paul Gauguin	573,05
Emplacement réservé aux voies publiques	55	Commune	Création d'un espace public et d'une continuité pour les modes actifs	928,57
Emplacement réservé aux voies publiques	56	Commune	Création d'un espace public et d'une continuité pour les modes actifs	2315,07
Emplacement réservé aux voies publiques	57	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs	468,73
Emplacement réservé aux voies publiques	58	Commune	Création d'Aménagements pour les modes actifs - vÚloroute val de durance	14498,57
Emplacement réservé aux voies publiques	59	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs	340,73
Emplacement réservé aux voies publiques	59	Commune	Création d'une continuité pour les modes actifs	1170,19
Emplacement réservé aux ouvrages publics	60	Commune	Création d'un bassin de rétention	10557,70